

**Le Président
Olivier SERVA**

Paris, le 3 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Délégation aux Outre-mer auditionne le Délégué interministériel pour l'égalité des chances des français d'Outre-mer

La Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale auditionnera le jeudi 4 juin M. Mael DISA, Délégué interministériel pour l'égalité des chances des français d'Outre-mer et la visibilité des Outre-mer, sur les actions déployées dans le cadre de la pandémie liée au COVID-19 à l'égard des ultramarins présents dans l'hexagone, des étudiants ultramarins devant être rapatriés sur leurs territoires mais également, sur l'avenir de la chaîne France O.

Vous pourrez suivre en direct cette audition à partir de 20 heures (Paris), 8 HEURES (Polynésie), 14 heures (Antilles), 15 heures (Guyane), 16 heures (Saint-Pierre-et-Miquelon), 21 heures (Mayotte), 22 heures (La Réunion), 5 heures (le vendredi, en Nouvelle-Calédonie) et 6 heures (le vendredi, à Wallis-et-Futuna) sur le lien suivant :

- Sur le site de l'Assemblée nationale : <http://videos.assemblee-nationale.fr/direct.php>

Contact presse :

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr
- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, sandrine.serv@clb-an.fr